



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 109195

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'application du système de mutation des professeurs des écoles, qui actuellement va à l'encontre de la mobilité des enseignants du premier degré et conduit à des situations familiales difficiles pour les enseignants. L'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 relative aux statuts de la fonction publique d'État qui donne priorité aux fonctionnaires séparés de leur conjoint pour raison professionnelle est peu respecté, voire défavorise le rapprochement de conjoints. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour faire changer ces règles de mutations totalement inadaptées aux situations familiales des mères de familles et à l'harmonie familiale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109195

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5312

Question retirée le : 31 mai 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)